

E12 8/25 33F

CA.1.2749

SEP 3 1970



Direction de l'Information
Ministère des Affaires extérieures
Ottawa Canada

Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 33

CANADIAN OFFICIAL PUBLICATIONS
COPIES IN ENGLISH

DU 800 L'ANNÉE 1970

19 août 1970

NOUVELLES STRUCTURES POUR LES "PRODUCTEURS DE L'ARCTIQUE CANADIEN, LTÉE"

Extraits d'une allocution prononcée récemment par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, à Cape Dorset, Territoires du Nord-Ouest:

...Comme vous le savez. J'ai parcouru, avec Sa Majesté la reine et la famille royale, diverses parties des Territoires du Nord-Ouest. Je suis certain que vous serez fiers d'apprendre qu'à Yellowknife, j'ai eu l'honneur de présenter à la reine une sculpture d'Eegeechiak, l'un des vôtres, comme cadeau du Gouvernement du Canada. Son oeuvre a été jugée la meilleure des nombreux et excellents travaux soumis au concours-exposition de sculptures organisé par le Conseil canadien des Arts esquimaux, à titre de contribution au centenaire des Territoires du Nord-Ouest.

Votre coopérative et ses sculpteurs et lithographes sont bien connus dans plusieurs parties du monde. Le succès d'Eegeechiak ajoutera à votre réputation et un nombre beaucoup plus grand de personnes voudront se procurer des sculptures et autres objets d'art esquimau. Il est donc important

que vous possédiez une solide agence de mise en marché pour vendre et expédier rapidement vos oeuvres à ceux qui veulent en acheter, au Canada et outre-mer.

Aujourd'hui, je désire vous parler des "Producteurs de l'Arctique canadien, Ltée" que vous connaissez mieux sous le sigle de CAP (*Canadian Arctic Producers*). L'hiver dernier, j'ai écrit à toutes les coopératives des Territoires du Nord-Ouest pour leur dire que le Gouvernement avait acheté PAC et lui avait fourni l'argent nécessaire pour vous payer plus rapidement les marchandises que vous expédiez. Cela se produit déjà et je comprends que vous avez reçu récemment un chèque de plus de \$170,000. C'est une bonne chose pour votre coopérative et elle permettra à vos membres, et à ceux des autres coopératives, de vendre davantage de belles oeuvres aux nombreuses personnes qui habitent le Sud et qui sont désireuses de se procurer vos produits.

SOMMAIRE

Nouvelles structures pour les "Producteurs de l'Arctique canadien, Ltée"	1
Deux femmes à la direction du CNRC	2
La politique agricole	2
Nouveau livre d'un auteur indien	2
Décès d'un grand juriste canadien	3
L'immigration en 1969	3
Le développement international	3
Ottawa 1970	4
Indice des prix à la consommation	6

AIDE FÉDÉRALE

Dans ma lettre, j'ai mentionné que notre intention est de vous remettre la propriété et le contrôle de PAC, à vous, les producteurs du Nord, pourvu que vous achetiez des actions. Laissez-moi vous expliquer la chose plus clairement. Aucune entreprise ne peut être menée sans argent. Votre coopérative a besoin d'argent pour payer ses membres pour les oeuvres qu'ils produisent, pour payer le matériel d'emballage et pour payer les frais d'expédition. Il est normal, quand on est dans les affaires, d'avoir à déboursier de l'argent avant d'en encaisser. Pour cette raison, le Gouvernement a donné à PAC \$400,000 pour 400,000 actions privilégiées et il est d'accord pour prêter à PAC \$250,000 si la Compagnie en a besoin. PAC est également prêt à vendre des actions aux coopératives du Nord, Puis, à mesure que la Compagnie deviendra plus forte et fera des profits, elle rachètera du Gouvernement les actions privilégiées, et vous et les autres coopératives, grâce aux actions achetées petit à petit au cours des

années, vous deviendrez les propriétaires de la Compagnie et vous la contrôlerez.

Parce que nous sommes sérieux dans nos intentions et parce que je veux que les gens du Nord aient leur mot à dire dès le début dans l'administration de PAC, j'ai nommé le commissaire Hodgson et le sous-ministre Cloutier fidéicommissaires, de PAC. A titre de fidéicommissaires, leur tâche sera de détenir les actions préférentielles, au nom du Gouvernement...

PROGRÈS ÉTONNANTS

PAC a enregistré des progrès étonnants depuis sa fondation, en 1965. Depuis ce temps, en effet, ses ventes annuelles sont passées d'environ \$60,000 à plus d'un million de dollars et on s'attend à ce qu'elles atteignent deux millions d'ici trois ans. Il s'agit là d'une réalisation remarquable. Grâce aux efforts de PAC, l'art esquimau s'est frayé un chemin dans les principales galeries d'art de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Quelque 700 commerçants dans 11 pays différents sont approvisionnés par PAC. L'an dernier, la compagnie a fourni du matériel pour alimenter 33 expositions d'art graphique esquimau, de sculptures et d'objets d'artisanat. A travers ces expositions, les amateurs d'art, habitant aussi loin qu'en Europe et en Australie, ont pu connaître et admirer vos travaux.

Comme ministre responsable de l'expansion du Nord, je suis heureux d'être conseillé par le Conseil canadien des arts esquimaux. Je désire rendre hommage à ses membres, non seulement pour leur avis, mais aussi pour leurs efforts individuels et collectifs, en vue de la promotion de l'art esquimau...

DEUX FEMMES À LA DIRECTION DU CNRC

Pour la première fois dans les 54 années de son histoire, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) verra des membres du sexe féminin prendre part à sa direction. Le Dr W.G. Schneider, président du Conseil national de recherches a annoncé récemment que le Gouvernement canadien a nommé deux femmes, du monde scientifique, membres du Conseil, c'est-à-dire du groupe des 21 membres ayant la responsabilité de la direction des affaires du Conseil national de recherches.

Les deux nouveaux membres sont le Dr Thérèse Gouin-Décarie, conseillère pour les recherches en psychologie auprès de l'hôpital pour enfants (St-Justine, à Montréal, et le Dr Mary Spencer, biochimiste au Département des sciences de la flore, à la faculté d'agriculture de l'Université d'Alberta, à Edmonton.

Le Dr Décarie, a travaillé pendant un certain nombre d'années à faire des recherches liées aux enfants victimes de la thalidomide. Son travail principal consistait à étudier quelles pouvaient être les conséquences intellectuelles et émotionnelles de la thalidomide chez les enfants qui en ont été victimes et d'étudier également les réactions sur le plan psy-

chique des parents devant l'infirmité de leurs enfants.

Le Dr Spencer, fait des recherches pour comprendre certains des facteurs de rôle primordial dans les réactions chimiques au sein des organismes vivants. Les facteurs qu'elle étudie sont l'organisation cellulaire et ses variations en fonction du vieillissement, et la production et l'influence de l'éthylène agissant comme hormone. Le Dr Spencer fait également des recherches sur les mécanismes selon lesquels l'énergie solaire est transformée en énergie chimique dans les organismes vivants spécialisés dans la photosynthèse.

LA POLITIQUE AGRICOLE

L'agriculture canadienne doit faire un choix entre six principes de base, ou une combinaison de ceux-ci. C'est l'opinion qu'a émise le Dr Glenn Purnell, Directeur général de la Division de l'économie du ministère de l'Agriculture du Canada, lors du Congrès national de l'agriculture et du commerce, à Winnipeg.

Selon M. Purnell, la politique agricole canadienne devrait viser à réaliser les objectifs économiques du Canada, notamment ceux prévus par le Conseil économique du Canada: le plein emploi, un taux de croissance économique élevé, une stabilité des prix raisonnable, une balance des paiements saine et une juste répartition des revenus.

NOUVEAU LIVRE D'UN AUTEUR INDIEN

L'un des livres les plus importants en provenance du Grand Nord, *Trapping is My Life*, écrit par feu John Tetso, Indien de la tribu des Esclaves, a été présenté récemment à la Bibliothèque nationale par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien.

Ce livre, qui a paru le 23 juin, date officielle du Centenaire des Territoires du Nord-Ouest, est un recueil de nouvelles que John Tetso avait écrites pour le bulletin missionnaire *Catholic Voice*. Les religieux oblats les réunirent et, par leur entremise, Mme Jane Tetso, veuve de l'auteur, les présenta à Bud Orange, député des Territoires du Nord-Ouest. Le livre a été publié par la maison Peter Martin, de Toronto, grâce à Mme David Molson, de Montréal. Les illustrations sont de Lorne H. Bouchard, de l'Académie royale canadienne.

L'auteur a su présenter dans cet ouvrage le véritable Nord canadien en se servant du vocabulaire de ses premiers habitants. Aux prises avec la nature dès sa jeunesse, il apprit qu'au terme d'une lutte incertaine, la terre réclame son dû, que ce soit les os des animaux ou ceux des hommes. Le livre dépeint cette vie avec simplicité et précision, et sa place dans l'authentique littérature du Grand Nord est assurée.

DÉCÈS D'UN GRAND JURISTE CANADIEN

A l'occasion de la mort de l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, le très honorable Robert Taschereau, décédé le 25 juillet à l'âge de 73 ans, le premier ministre Trudeau a émis le message suivant:

C'est avec un vif regret que j'ai appris le décès du très honorable Robert Taschereau, juge en chef de la Cour suprême du Canada de 1963 à 1967.

Dans le monde juridique du Canada, cet homme possédait des lettres de noblesse exceptionnelles. Depuis la création de la Cour suprême en 1875, il y a eu pendant 58 ans un membre de la famille Taschereau qui en a fait partie. Monsieur le juge en chef Robert Taschereau y a siégé pendant 27 ans.

Praticien renommé, il était aussi professeur de droit civil et criminel, quand il accédait à la Cour suprême à l'âge de 43 ans. Sa connaissance du droit commun était aussi remarquable que celle qu'il avait du droit civil, et il voyait dans la co-existence de nos deux systèmes juridiques au Canada un précieux apport et une source d'enrichissement mutuel.

A cet égard il avait l'habitude de dire que la justice se fonde sur la vérité et que la vérité ne peut être qu'une, et la même partout.

C'est un grand Québécois et un grand Canadien, c'est un homme de haute culture que nous venons de perdre. Tous les citoyens, et ceux du monde juridique en particulier, en sont attristés et voudront sans doute s'associer à moi pour honorer sa mémoire et exprimer nos condoléances aux membres de sa famille.

L'IMMIGRATION EN 1969

Depuis la Confédération en 1867, le Canada a accueilli 9,697,282 immigrants. Le total de 1969, soit 161,531, accuse une diminution de 12.2% au regard de l'année précédente, mais une augmentation de 23.2% par rapport à la moyenne enregistrée au cours des dix années précédentes, au chapitre de l'immigration au Canada.

Au cours de 1969, il est venu de Grande-Bretagne et d'Irlande 33,212 immigrants, soit 20.56% du total. D'autres groupes importants sont venus des pays suivants: les États-Unis, 22,785 (14.1%); les Antilles, 13,093 (8.1%); l'Italie, 10,383 (6.42%); la Chine, 8,272 (5.12%); le Portugal, 7,182 (4.44%); la Grèce, 6,937 (4.29%); l'Allemagne, 5,880 (3.64%); la France, 5,549 (3.43%) et l'Inde, 5,395 (3.34%).

Sur les 161,531 immigrants arrivés en 1969, environ 39.68% étaient originaires des pays du Commonwealth ou de la République d'Irlande; 11.92% des États-Unis; 11.01% d'Italie ou de Grèce; 8.54% des Antilles; 5.51% de l'Espagne ou du Portugal; 4.18% de l'Inde; 3.47% de la Chine; 2.6% de l'Allemagne et 2.23% de la France.

PROFESSION ET DESTINATION

Au cours de 1969, 84,349 travailleurs sont venus grossir les rangs de la population active du Canada,

soit 52.21% du mouvement immigrant total pour cette année-là.

De tous les travailleurs venus au Canada en 1969, 34.91% exerçaient une profession libérale ou du domaine de l'administration; 27.79% un métier dans la fabrication, la mécanique ou la construction; 18.38% des emplois de bureau, du commerce ou de la finance; 10.74% des emplois dans les services; 2.70% étaient des travailleurs agricoles et 2.39% des manoeuvres.

L'Ontario continue d'attirer le plus grand nombre d'immigrants, soit 85,588; le Québec vient en second lieu avec ses 28,230 immigrants, suivi de la Colombie-Britannique qui en a accueilli 21,953, des provinces des Prairies, 20,146, des provinces de l'Atlantique, 4,420, du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, 194.

Le nombre des femmes immigrantes a dépassé de 1,517 celui des hommes. Toutefois, dans la catégorie des célibataires, on compte 5,740 hommes de plus que de femmes. Par contre, dans la catégorie des gens mariés, on compte 3,404 femmes de plus que d'hommes; il y avait 3,203 veuves de plus que de veufs; 476 femmes divorcées de plus que d'hommes, et 174 femmes séparées de plus que d'hommes. Chez les hommes, le groupe d'âge de 25 à 29 était le plus important et en comptait 16,086. Chez les femmes, le groupe d'âge le plus nombreux était de 20 à 24 ans, qui comptait 19,371 personnes, dont 46.6% étaient mariées. Parmi tous les arrivants de 1969, âgés de 15 ans ou plus, 52.25% étaient mariés et 5.43% étaient veufs, divorcés ou séparés.

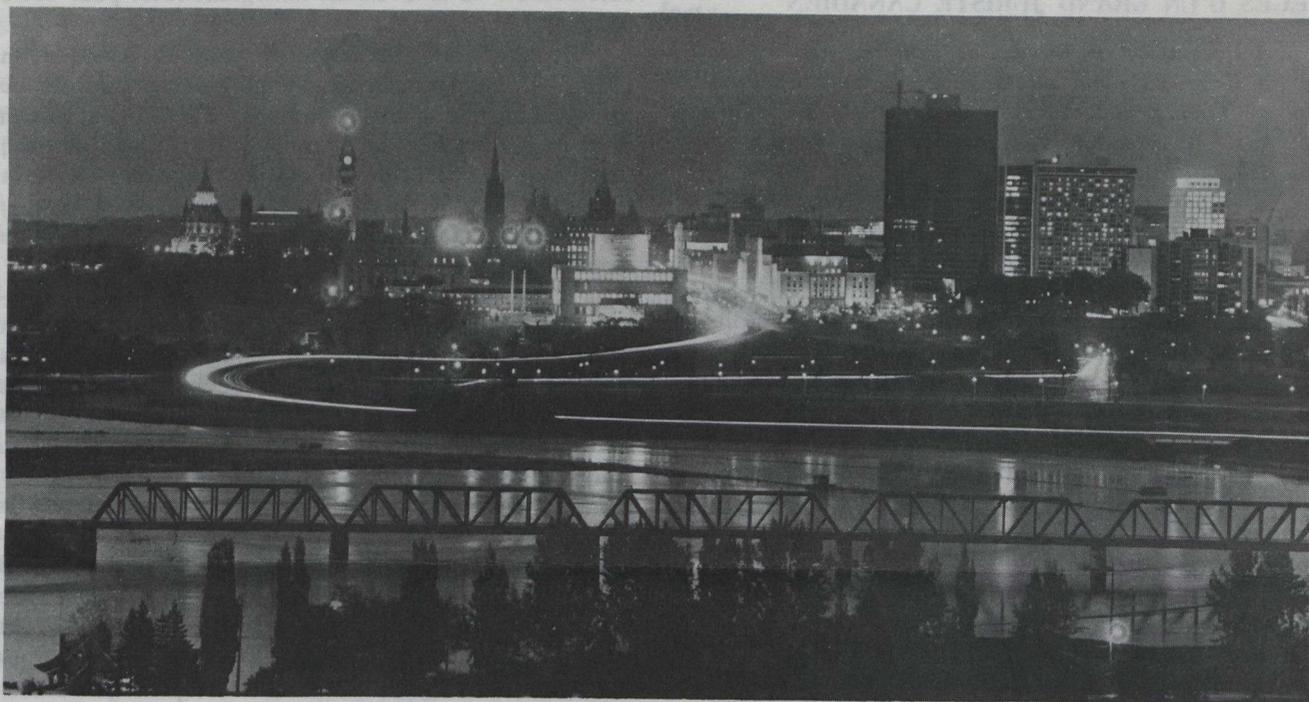
MODE DE TRANSPORT

Comme par le passé, les immigrants ont surtout voyagé par avion pour venir au Canada en 1969: 126,921 ou 78.58% d'entre eux ont choisi ce mode de transport. La proportion des immigrants qui voyagent par avion s'est accrue tous les ans depuis 1958, alors qu'elle représentait 31% de ces immigrants. Il en est arrivé 13,759 par navire et 20,851 par voie terrestre.

LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Les débours du Canada au titre du développement international ont augmenté de plus de 65% en 1969-1970, a déclaré M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, dans son rapport sur les activités financières de l'Agence canadienne de développement international.

Les débours effectifs sont passés de 186 millions de dollars en 1968-1969 à 308.7 en 1970-1971, les programmes canadiens d'aide au développement outre-mer ayant continué leur expansion. Les crédits autorisés par le Parlement en 1969-1970 étaient de 338.7 millions de dollars ce qui représente une augmentation de 17.4% par rapport aux 288.6 millions de crédits affectés en 1968-1969.



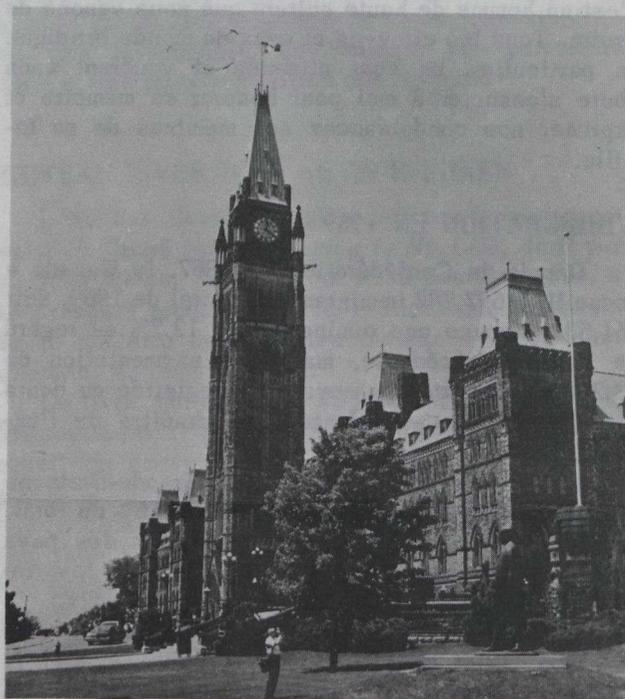
OTTAWA 1970

Foyer du Gouvernement central et des institutions nationales, Ottawa accueille depuis plus d'un siècle les citoyens de tous les coins du monde, et la beauté de cette ville est maintenant bien connue.

Le détail qui frappe sans aucun doute tous les visiteurs dès leur entrée dans la ville d'Ottawa durant la saison estivale, est l'abondante verdure qui se déploie dans la capitale du Canada. Du haut d'une colline, point central des Édifices du Parlement, on voit de la Tour de la paix, la ville s'étendre à l'est, à l'ouest et au sud sous ce qui semble être une forêt dense; au nord, par-delà les sinuosités de la rivière Outaouais, les collines de la Gatineau couvertes de bois épais forment un sanctuaire de beauté naturelle. Il n'y a pas là de coïncidence, car la ville d'Ottawa fondée il y a quelque cent ans grâce au commerce du bois, alors que les énormes radeaux de troncs équarris descendaient l'Outaouais, fait depuis longtemps tous ses efforts pour conserver les arbres qui croissent à l'intérieur de ses limites. Aujourd'hui, la ville emploie des "inspecteurs d'arbres" qui parcourent les rues en quête d'arbres à soigner, et la Commission de la capitale nationale déploie des équipes de travail le long des promenades touristiques de la ville pour y planter des "bosquets instantanés", afin de donner à toute la ville une verdure encore plus éblouissante.

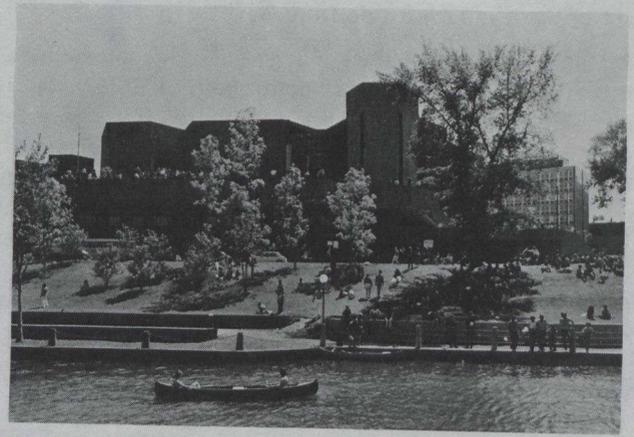
Cette couleur est accentuée par de nombreuses avenues bordées de gazon, créées par l'art paysager auquel font appel les entreprises industrielles et les immeubles résidentiels, et par les milliers de familles qui entretiennent soigneusement leurs pelouses, leurs buissons et leurs arbres d'agrément, en concurrence amicale avec leurs voisins.

Zone métropolitaine abritant plus de 500,000

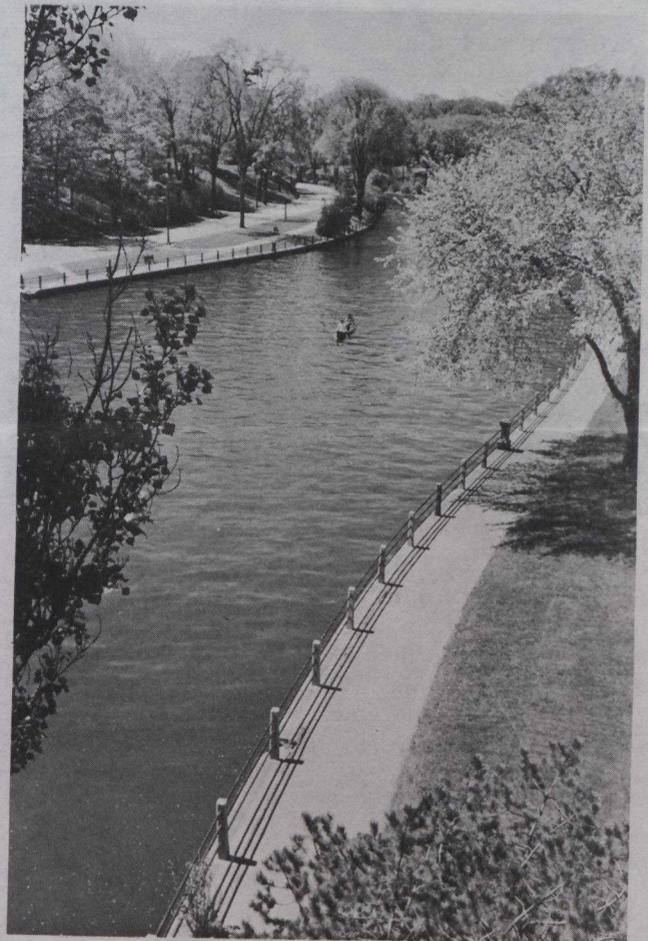


La Tour de la Paix et l'édifice central sur la colline parlementaire.

habitants, Ottawa jouit d'un ensoleillement meilleur que la moyenne des villes, subit une invasion du pollen inférieure à la moyenne et offre de nombreuses attractions. Le Centre national des Arts, le mail de la rue Sparks, les fontaines et les jardins, les croisières sur la rivière Outaouais et le pittoresque canal Rideau sont là pour ajouter à l'agrément de chacun.



1. Le mail de la rue Sparks, très achalandé à l'heure du lunch aux jours d'été.
2. Le Queensway, voie rapide qui traverse la Capitale.
3. Le Centre national des Arts le long du canal Rideau à Ottawa.
4. Le canal Rideau, une réalisation du dix-huitième siècle, reliant la rivière Outaouais au lac Ontario.



OTTAWA 1970 (Suite de la p. 4)

L'Opéra, les danseuses "à go-go", les promenades historiques, les sports nautiques, l'Hôtel de la monnaie, la Bibliothèque nationale, les galeries d'art, les musées scientifiques, les cafés terrasses, les soldats de parade et bien d'autres attraits, font de la capitale le point de mire des estivants et le lieu d'élection de nombreux congrès nationaux et internationaux.

(Fondé sur un photo-reportage de l'Office national du film, No 507).

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

En juin, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0.2% pour atteindre 129.9 contre 129.6 en mai. L'indice était supérieur de 3.2% à celui de juin 1969, la plus basse progression en douze mois consécutifs depuis le printemps de 1967. L'indice d'alimentation a avancé de 0.5%, avance d'environ la moitié de la progression moyenne enregistrée entre mai et juin par cet élément au cours des cinq dernières années. L'indice de l'habitation, celui des transports et celui des loisirs et de la lecture ont progressé chacun de 0.2% entre mai et juin. L'indice de l'habillement a subi une faible progression de 0.1%. Seul l'indice des soins personnels et de santé et celui des tabacs et alcools n'ont pas varié.

L'ALIMENTATION

L'indice de l'alimentation a progressé de 0.5% en juin pour atteindre 130.9 (130.3 en mai), les fruits et les légumes s'étant vendus plus cher. Les produits dont les prix ont monté de 10% ou plus entre mai et juin sont les pommes de terre, les tomates, le céleri, les navets et les pamplemousses. Parmi les denrées principales, le sucre et le café moulu ont vu leur prix monter pour le cinquième mois consécutif. Toutefois le prix du café instantané a légèrement baissé en juin; depuis un an il n'a monté que de 3.3%, tandis que le prix du café moulu a monté de 14.8%. Dans le groupe viande, poisson et volaille, la plupart des produits du porc et la dinde ont été vendus moins cher qu'en mai. Le prix du poulet a cependant monté de 2.1% en juin, atteignant le même niveau qu'en juin 1969. En dépit du fait que le prix du boeuf ait dépassé de 1.2% celui de mai, il a été inférieur de 5.3% à celui de juin 1969. Le prix des oeufs est tombé de moins de 1%, diminuant pour le sixième mois consécutif. L'indice de l'alimentation a dépassé de 2.4% celui de juin 1969, le prix des aliments consommés à la maison étant plus élevé de 1.3% et le prix des repas dans les restaurants de 7.3%, cette

dernière hausse indiquant que les services ont monté plus rapidement.

L'HABITATION

L'indice de l'habitation était de 130.7 en juin, soit 0.2% de plus qu'en mai (130.4). La hausse des loyers plus particulièrement à Montréal, est intervenue pour presque toute la progression de 0.3% de l'élément logement. L'indice de la propriété a avancé de 0.1%. L'entretien du ménage qui a monté de 0.3% a enregistré les augmentations les plus importantes dans les meubles, dans l'électricité et les ustensiles. Par contre, les appareils ménagers, moins en demande, sont tombés de 0.2%, à un niveau inférieur de 1.1% à celui de juin 1969. En juin, l'indice de l'habitation dépassait de 4.8% celui de juin 1969.

DIVERS

L'indice de l'habillement était de 126.9 en juin, soit 0.1% de plus qu'en mai (126.8). La diminution de 0.5% du prix des vêtements a été amplement compensée par une augmentation de 0.6% du prix des vêtements et des services d'habillement pour hommes et d'autres augmentations de moindre importance dans les chaussures et vêtements pour enfants. L'indice de l'habillement a dépassé de 1.6% celui de juin 1969.

L'indice des transports a progressé de 0.2% pour atteindre 125.1 contre 124.8 en mai. Les frais de voyage ont augmenté de 3.1% à cause des hausses saisonnières du transport par chemin de fer et par autobus. Une légère augmentation des frais de fonctionnement d'automobile a été amenée par la hausse des frais de lubrification. L'indice des transports a été supérieur de 3.7% à celui de juin 1969.

L'indice des soins personnels et de santé n'a pas varié entre mai et juin (139.8) bien que les soins personnels aient coûté moins cher en juin, le prix du savon et de la pâte dentifrice ayant baissé. L'indice des soins personnels et de santé a dépassé de 4.2% celui de juin 1969.

L'indice des loisirs et de la lecture a progressé de 0.2% en juin pour atteindre 130.3 (130.1 en mai). La hausse des abonnements aux journaux de Vancouver a fait progresser de 1.1% l'élément de la lecture. D'autre part, la baisse du prix des récepteurs de radio et de télévision a contrebalancé la hausse de certains articles de sport et le résultat a été une régression de 0.3% de l'élément loisirs. En juin, l'indice des loisirs et de la lecture a été supérieur de 2.3% à celui de l'an dernier.

L'indice des tabacs et alcools n'a pas varié entre mai et juin; il est resté à 126.5, dépassant ainsi de 0.6% celui de juin 1969.